

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 10 (1980)
Heft: 9

Rubrik: Le billet de l'infirmière : du blanc au noir

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Votre croisière Belle Epoque 1980

Jeudi 11 septembre

Avec visite commentée du Château de Coppet.

Organisée par «24 Heures», Pro Senectute et le journal «Aînés», cette croisière sur le Léman, à bord du navire amiral «La Suisse», vous promet une journée pleine de charme et d'amitié. Tout au long de la croisière, Bernard Henchoz et son orchestre champêtre de 4 musiciens vous feront danser et chanter les airs que vous aimez.

Un concours facile ajoutera du piment au voyage. Plusieurs prix seront attribués, dont des séjours pour 2 personnes dans la belle station valaisanne d'Anzère.

Programme de la journée

Dès 10 h. 30: Embarquement à Lausanne-Ouchy.

11 h.: Départ pour la croisière via Rivaz - Evian - Thonon - Yvoire - Nernier - Hermance.

13 h. 30: Arrivée et escale à Coppet; visite commentée du château du XVIII^e siècle qui fut la demeure de

Necker, ministre des Finances de Louis XVI et de sa fille, Mme de Staél.

15 h.: Départ de Coppet et retour à Ouchy par la côte suisse. Arrivée à Ouchy à 17 h.

Dès 11 h. 30 environ, apéritif (vin blanc au guillon ou jus d'orange ou eau minérale) et repas à bord: demi-poulet rôti garni, cassata. Boissons: par personne à choix: 2 dl de vin rouge ou blanc, ou eau minérale ou bière. Café après le dessert.

L'encadrement de la journée sera assuré par Pro Senectute. Un médecin et 7 infirmières seront présents.

Les groupes qui désireraient effectuer le déplacement de leur lieu de domicile à Ouchy et retour en cars ou minibus peuvent bénéficier de conditions avantageuses. Ils sont priés de s'adresser à Pro Senectute, rue du Maupas 51, 1004 Lausanne, tél. 021/36 17 21. Chaque participant recevra quelques petits cadeaux.

Réservez dès maintenant auprès de «24 Heures». Nombre de places limité. Veuillez remplir, découper et retourner sous pli fermé et affranchi le bulletin ci-dessous à «24 Heures», Service «Loisirs-Croisières Léman», av. de la Gare 33, 1002 Lausanne. **Prix exceptionnel**, tout compris (sauf déplacements de et à Lausanne et consommations à bord, hors forfait): **Fr. 49.— par personne.**

Bulletin d'inscription

Nom (majuscules): _____

Prénom(s): _____

Adresse complète: _____

Tél.: _____

NP/Localité: _____

Je m'inscris avec _____ personne(s)

pour la croisière sur le Léman, le jeudi 11 septembre 1980.

Je verse le montant de **Fr. 49.—** par personne inscrite au CCP 10-83, «24 Heures-Feuille d'Avis de Lausanne», Lausanne.

Lieu et date: _____

Signature: _____

Important: le nombre de places étant limité, il sera tenu compte des inscriptions par ordre chronologique.



Le billet de l'infirmière

Geneviève

Du blanc au noir

Le monde hospitalier n'est pas aussi blanc que les uniformes de son personnel. Derrière son odeur aseptisée, son silence calfeutré, ses sourires compatissants, combien, parfois, d'indifférence, de rivalité. Comme l'enfant est sensible à la beauté et à la laideur, la sensibilité aiguisee de mes «jeunes années» ne me permit pas d'oublier ce service d'urgences, si comparable à tous les autres qui nous entourent. Loin de moi l'idée de critiquer ceux qui, avec moi, ont travaillé pour le bien des autres. Pour avoir passé dix ans en hôpital, j'ai aussi eu mes moments de fatigue, de découragement. A travers cette brève rétrospective, j'aimerais insister sur ce petit geste, cette petite attention, ces quelques instants d'écoute que nous négligeons et qui sont parfois si importants.

C'était un mois de juillet comme tant d'autres; pourtant cette année-là le soleil tapait fort et la canicule était stationnaire. Si les malades dans leur lit humide et moite rêvaient de draps frais et d'air conditionné, le personnel restant soupirait sur le temps qui le séparait de ses vacances et sur les nouvelles entrées. Les journées étaient harassantes pour chacun: les médecins devaient jongler avec des programmes opératoires abondants, les infirmières

Concours-exposition d'artisanat

Le Home médicalisé de La Sombaille, à La Chaux-de-Fonds, offre à tous les amateurs du 3^e âge résidant dans le canton de Neuchâtel la possibilité d'exposer leurs travaux d'artisanat dans ses locaux, du 7 novembre au 7 décembre 1980.

Poterie-modelage - tapisserie-tissage - ouvrages de dames - cuir - bois -

avec des programmes de personnel, de lits et de linge.

Etait-ce suffisant pour refuser le vase de nuit à cette petite grand-mère incontinent? Pourquoi accuser cette jeune fille qui malencontreusement avait oublié de rester à jeun, prise entre les ordres différents de l'infirmière et de l'aide soignante? Quelques explications et un sourire reconfortant donnés par l'assistant n'auraient-ils pas contribué à apaiser l'angoisse de cette future opérée si timide? Mme D. aurait peut-être pris un peu de nourriture si la diététicienne avait eu quelques instants pour écouter ses désirs avant de lui imposer un menu inadapté à son intervention?

Madame F. avait tant attendu l'arrivée de la relève du matin pour sa toilette, pour son lit, pour bavarder un peu. Tout fut si vite fait qu'entre un bonjour furtif et un au revoir Madame, elle ne fit que deviner les présences. Marie avait compté sur l'indulgence de l'infirmière de garde pour prolonger l'heure des visites, ses parents ayant fait 400 kilomètres pour venir l'embrasser. Le règlement oblige: «Les visites sont terminées» voilà le verdict.

Je pourrais allonger cette énumération; vous aussi d'ailleurs, qui avez connu de près ou de loin ce monde hospitalier. Mais tout n'est pas si noir dans ce monde blanc qui, en dépit d'horaires souvent harassants, accomplit de véritables miracles.

Il manque parfois un peu de chaleur et d'humanité. Pensons à un arc-en-ciel sous une voûte orageuse... Geneviève

Florès 80

Les traditionnelles et prestigieuses floralies d'automne auront lieu du 8 au 12 octobre 1980 à la Bourdonnette, serres de la Ville de Lausanne. Un paradis aux portes de Lausanne; un merveilleux spectacle à ne pas manquer!

macramé - émaux-bijoux - vannerie - divers travaux d'artisanat.

9 prix récompenseront le meilleur envoi de chaque catégorie.

Le jury sera présidé par le conseiller d'Etat R. Schläppy.

Tous les travaux doivent être remis au Home médicalisé de La Sombaille, Sombaille 4c, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au **vendredi 26 septembre 1980** dernier délai.

Renseignements et règlement du concours: tél. 039/23 32 02 interne 128, service d'animation.

Laurent Angélique filleuls d'«Aînés»

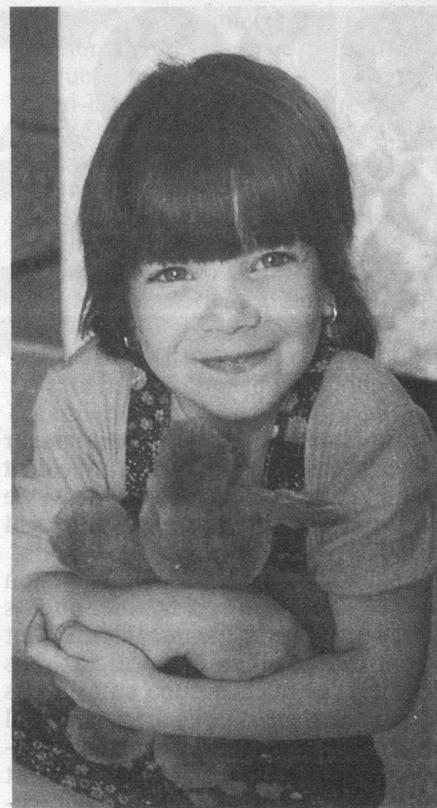
Ces photos d'Angélique et de Laurent ont été prises il y a quelques jours. Elles montrent de mignonnes frimousses: nos deux filleuls grandissent! Angélique aura 6 ans le 19 décembre prochain. Elle vient de passer une douzaine de jours en colonie, dans le canton de Vaud. Ce furent pour elle de belles vacances au grand air, ce bon air qui donne des joues rouges. Depuis mars Angélique fréquente l'école enfantine où elle s'initie au dessin et au bricolage. Elle a fabriqué un joli petit train avec des boîtes de conserve. Dans quelques semaines elle changera d'école, une école où elle pourra rester toute la journée. Car la maman, qui vient d'être accidentée, va pouvoir reprendre son travail.

Quant à Laurent, nous l'avons trouvé retenu dans son lit par une forte angine, entouré des ours en peluche offerts par plusieurs lectrices d'«Aînés»; ses inseparables! Quelques jours auparavant, il était allé à la montagne, rendre visite à son père et à ses frères. Laurent adoré la vie de chalet. Il s'amuse avec les cabris et monte à cheval avec son frère aîné. Garçon facile qui mange de tout, Laurent possède un sens pratique aigu. Quand il accompagne sa maman qui se rend en voiture à son travail dans les étables et écuries de la région, il ne manque jamais de lui demander: «Dis maman, t'as ton permis?» Le 1^{er} septembre, Laurent fêtera son 3^e anniversaire. Des vêtements neufs lui seront offerts par ses marraines et parrains d'«Aînés».

Angélique, Laurent. Nous sommes heureux de pouvoir, grâce à vous, chers lecteurs, procéder à certains

Total au 31 mai 1980: Fr. 4066.90.
Reçu en juin/juillet: de Mlle J. T. Genève Fr. 15.—; Mlle M. J. Corseaux Fr. 40.—; Mme Ch. B. Thonon Fr. 100.—; Mme A. A. Fribourg Fr. 10.—; Mlle I. W. Thônex Fr. 60.—; Mme I. C. Genève Fr. 20.—; Mme Cl. M. Lausanne Fr. 50.—. Total Fr. 295.—.

Total général	Fr. 4361.90
Participation frais de pension et écolage Angélique.	
souliers pour son frère	Fr. 300.—
Solde au 1.8.80	Fr. 4061.90



achats qui allègent des budgets familiaux souvent acrobatiques. Nous vous en remercions de tout cœur.

Nous reparlerons de nos deux petits protégés dans 3 mois, dans notre numéro de décembre. En attendant, les lecteurs désireux de participer à notre action peuvent adresser leur don au **ccp 17-688, Société de Banque Suisse, Fribourg**. Prière de préciser au dos du coupon: «Aînés» parrainages, compte 66-851 759. A tous, notre vive gratitude!